

Ua

PROCÈS-VERBAL

Commission de la Recherche
31 mai 2021

*Soumis au vote de la Commission de la
Recherche du 28 juin 2021*

U A

Ua

U/A

U A

La Commission de la Recherche de l'Université a été réunie le 31 mai 2021 à 16h40 à distance sous la présidence de M. ROBLÉDO.

ROBLÉDO Christian Président de l'université	Connecté
SIMONEAU Philippe Vice-président recherche	Connecté
ALLAIN Magali	Connectée
ALLAIN Philippe	Connecté
AMIARD Stéphane	Connecté jusqu'à 17h00, puis donne procuration à Christian ROBLEDO
BARICHARD Vincent	Connecté
BLANCHARD Philippe	Connecté
BRÉARD Dimitri	Connecté jusqu'à 18h15
CAMUS Sandra	Connectée
CANEVET David	Connecté
CHUREAU Véronique	Connectée à partir de 18h00
CLERE Nicolas	Connecté
DAUCÉ Bruno	Connecté
DELALEU Frédéric	Excusé
DENÉCHÈRE Yves	Connecté
EL BICHR Meryem	Connectée
FARTSI Ida	Connectée
FOUCHER Fabrice	Absent
GRATTON Emmanuel	Excusé
JUSSIEN Christelle	Excusée, donne procuration à Vincent BARICHARD
LAGARCE Frédéric	Connecté jusqu'à 17h00
LANDÈS Claudine	Connectée
LE NAN Frédérique	Connectée
LIBOUBAN Hélène	Connectée
LONG Martine	Excusée, donne procuration à David CANEVET
MALLEGOL Patricia	Connectée jusqu'à 17h00, puis donne procuration à Laure PERCHEPIED
MANN Etienne	Excusé, donne procuration à Philippe SIMONEAU
MAKHOULTAH Aline	Connectée
MARTINEZ Carmen	Connectée
MATHIEU Elisabeth	Connectée
MOJTAHID Meryem	Connectée
MOREL-BROCHET Annabelle	Excusée, donne procuration à Laure PERCHEPIED
PERCHEPIED Laure	Connectée
PIRAUX Arthur	Connecté
POINT Laetitia	Connectée
RAMOND-ROQUIN Aline	Excusée, donne procuration à Pierre-Marie ROY
ROUSSEAU Audrey	Excusée, donne procuration à Frédéric LAGARCE
ROY Pierre-Marie	Connecté jusqu'à 17h00
SÉJOURNÉ Bruno	Excusé, donne procuration à Sandra CAMUS
VAUDEL Gwenaëlle	Connectée
VIGNON-BARRAULT Aline	Connectée

Membres à titre consultatif connectés :

Cyril FLEURANT, Directeur de l'UFR LLSH

Frédéric SAUBION, Directeur de la SFR MATRIX

Yves DELNESTE, Directeur de la SFR ICAT

Dominique SAGOT-DUVOUROUX, Directeur de la SFR Confluences

Emmanuelle GESLIN, Directrice du Pôle doctoral d'Angers

Personnes invitées par le Président :

Alexa ROUEZ, Directrice-générale adjointe chargée de la recherche et des relations internationales

Bénédicte GIRAULT, Directrice de la Recherche, de l'Innovation et des Etudes Doctorales

Secrétariat de séance :

Cellule institutionnelle

Ordre du jour :

Table des matières

1. Informations générales	1
2. Procès-verbal de la CR	6
2.1 Procès-verbal de la CR du 15 février 2021	6
3. Prospective et moyens	6
3.1 AAP Colloques ALM	7
3.2 AAP Allocations doctorales et post-doctorales UA	7
3.3 AAP Allocations cofinancées Région	10
3.4 AAP Allocations ALM	11
3.5 AAP projets structurants ALM	11
4. Affaires générales et statutaires	12
4.1 Changement de direction de l'école doctorale DSP	12
5. Questions diverses	13
4. ANNEXE : diaporama de la séance du 31 mai 2021	14

M. ROBLÉDO ouvre la séance de la Commission de la Recherche à 16h40. A l'ouverture de la séance du 31 mai 2021, 37 membres sont connectés ou représentés (41 membres en exercice, 30 membres connectés et 7 membres représentés).

Le quorum étant atteint, M. ROBLÉDO ouvre la séance. Il est fait état des présents et des excusés.

M. ROBLÉDO rappelle l'ordre du jour de cette séance et laisse la parole à M. SIMONEAU qui présente les points d'informations générales.

1. Informations générales

- Les 50 ans de l'Université d'Angers

Monsieur BORDET présente ce point d'information. Il souhaite exposer la mobilisation du temps recherche dans le projet des 50 ans de l'Université d'Angers, qui fêtera ses 50 ans en octobre 2021 et se trouve être l'une des dernières universités à atteindre le demi-siècle. Beaucoup d'universités ont déjà organisé leurs évènements en 2020, notamment l'Université de Rennes ou l'Université de Tours, mais d'autres évènements ont dû être annulés. Un programme a été conçu sur l'année 2021-2022 afin de faire des 50 ans un fil rouge événementiel permettant d'incarner les différentes valeurs de l'établissement, telles que l'innovation, la solidarité ou l'ancrage territorial. Il s'agit également, conformément à la stratégie de marque de l'établissement, de renforcer la place de l'Université d'Angers sur le territoire en tant qu'acteur majeur du développement de la ville d'Angers depuis 50 ans.

Le fil rouge événementiel sera structuré autour du concept de 49 évènements + 1, le 49 étant la référence au département est le +1 concernant la journée dédiée aux personnels qui sera probablement organisée à la fin du mois de juin 2022. Cette journée sera à destination des personnels actifs et retraités et Monsieur BORDET en profite pour souligner l'importance de la participation de l'association des retraités à ce projet, qui est un acteur très important dans le recueil de témoignages.

L'évènement des 50 ans a été construit autour d'un appel à projets ainsi que d'une série de grands évènements, dont la journée à destination des personnels, le Campus Day du 23 septembre 2021 ainsi qu'un événement territoire incluant différents partenaires institutionnels, tels que les collectivités locales et des entreprises, qui se déroulera le 23 novembre 2021 au centre des congrès d'Angers. La philosophie du projet est d'avoir une cinquantaine d'évènements labélisés "50 ans". Ils seront axés sur des projets d'innovation et des projets d'accompagnement se déroulant au sein de l'établissement l'année prochaine avec une référence au chiffre 50, à la trajectoire de l'Université d'Angers depuis 50 ans ou à sa projection sur les 50 prochaines années.

M. BORDET rappelle que des initiatives précédentes, comme le livre anniversaire des 40 ans de l'Université, sont une source d'inspiration pour ce projet 50 ans qui est l'occasion de valoriser des projets en cours dont notamment celui sur le recueil de témoignages. Lors de l'année universitaire 2019-2020 a également été initié par les étudiants et les personnels le projet concernant les vendanges de la cuvée UA, qui est en cours de finalisation et sera utilisable pour tous les événements organisés au sein de l'établissement en 2021-2022, notamment à destination des personnels.

Un travail du master archives, sous la direction de M. MARCILLOUX, a également été mené sur le premier semestre 2019-2020, sur l'aspect benchmarking des anniversaires dans les universités étrangères - notamment anglo-saxonnes - ainsi que sur la place des différentes thématiques dans ces célébrations. Ce travail a permis de proposer un prototype de site internet servant de support à la communication actuellement en préparation. Les étudiants en charge de ce travail ont par ailleurs initié un recueil de témoignages vidéo des pionniers de l'Université qui s'est transformé en un projet de recueil de témoignages audio permettant une exploitation plus facile. Ce recueil sera intégré au site des 50 ans de l'Université par un système de podcasts, qui permettra d'avoir accès aux différents témoignages. Les témoignages actuellement recueillis concernent les années 70 et 80 et il est également souhaité d'en recueillir sur l'évolution de l'Université les 50 dernières années. M. BORDET souligne que l'association des retraités est très impliquée dans ce projet et qu'il est très intéressant d'échanger avec eux sur l'université des années 70, qui fonctionnait alors avec des moyens complètement différents de ceux que l'on connaît aujourd'hui.

M. BORDET indique que la Commission des personnels s'est beaucoup impliquée dans une démarche participative depuis l'automne 2019 et a proposé un concours de créativité autour de la cuvée UA, porté par la mission entrepreneuriat, afin de trouver son nom et un projet d'étiquettes. Cette cuvée sera un crémant de Loire qui a été proposé par Monsieur MONIER de l'UFR ESTHUA. Un appel à projets interne doté d'une enveloppe de 30 K€ a également été lancé pour impliquer l'ensemble de la communauté afin de susciter une variété de projets s'inscrivant dans le calendrier événementiel des 50 ans, un jury étant organisé le 4 juin prochain pour sélectionner les projets susceptibles de s'y inscrire.

M. BORDET explique que le projet des 50 ans doit évidemment faire une place importante à la recherche, en partant du constat que le livre concernant les 40 ans contient peu d'éléments liés à l'histoire de la recherche qu'il est important de mettre en évidence. Dans le cadre de l'AAP engagé, quelques projets ont été proposés par la DRIED autour du printemps de l'innovation, ou de l'histoire de ce service, permettant de souligner 50 projets de recherche et 50 acteurs. Il mentionne le projet initié par la DRIED et la direction de la communication concernant le concours de photos scientifiques, qui pourrait être présenté lors de la soirée des partenaires en novembre 2021. Il mentionne également le projet porté par les "Petits Débrouillards" et Mme HOWA, qui dresse 25 portraits de chercheurs et met en évidence 25 expériences scientifiques. Concernant encore l'histoire de la recherche et la valorisation des chercheurs, il mentionne le projet concernant l'évolution des 50 ans du tourisme porté par l'UFR ESTHUA, qui retrace également la trajectoire de l'Université et de ses objets de recherches, ainsi que le projet du CIRPALL de soutenir le projet de colloque des 500 ans de Joachim du Bellay, organisé au printemps 2022.

L'objectif poursuivi est de faire une place plus importante à la recherche dans le projet des 50 ans en interpellant la Commission de la recherche sur trois grands axes, dont le premier est une participation du volet recherche sur le projet podcast. Sous quinzaine, la direction de la communication sollicitera la communauté universitaire afin de recueillir de courts témoignages sur des thématiques bien précises, comme les conditions de l'arrivée à l'Université en tant que chercheur ou une anecdote concernant la recherche, afin de compléter les témoignages déjà reçus. Le projet podcast sera complété par un appel à témoignages interne ainsi que différents appels à la constitution de recueil de témoignages ou de documents. Il sera par ailleurs complété avec un nouveau projet du master archives cette année dans la perspective d'une exposition de l'évolution de l'Université sur les 50 ans qui sera présentée lors de la journée des personnels en juin 2022.

La recherche sera présente lors de la soirée des partenaires du 23 novembre 2021, avec une déambulation sur le thème des cinq sens en format showroom, avec des séquences de témoignages et d'expériences. Les membres de la Commission de la recherche sont invités à transmettre des éléments innovants par l'intermédiaire de la DRIED. L'histoire d'une unité de recherche pourrait également être racontée si un laboratoire est intéressé, sous la forme d'un axe thématique plus large.

M. ROBLEDO remercie M. BORDET pour son intervention et indique que ces dates anniversaire sont l'occasion d'opérer un regard un arrière. Il salue le travail fait sur le livre des 40 ans, qu'il a été envisagé dans un premier temps de prolonger avec un livre sur les 50 ans mais cette option n'a pas été retenue car le travail scientifique n'aurait pas été aussi intéressant. Il souhaite que cet événement des 50 ans retrace l'ensemble du spectre de l'Université et mette en lumière certains éléments ayant trait à la recherche.

M. BORDET conclut sa présentation en indiquant qu'il se tient à disposition des membres de la Commission de la recherche s'ils ont des interrogations, des suggestions ou un éventuel projet. La communauté sera sollicitée sur la production de témoignages audio qui paraissent plus appropriés que la vidéo. Les chercheurs seront par ailleurs sollicités par l'intermédiaire de la DRIED sur les éléments permettant de mettre en évidence la trajectoire de la recherche depuis un demi siècle lors de la soirée des partenaires.

- Délégations CNRS

M. SIMONEAU présente ce point d'information. Les demandes de délégations CNRS ont déjà été présentées en Bureau de la Commission Recherche après avis des UFR, des directeurs de département et des directeurs des unités de recherche, en vue de leur transmission au CNRS.

Le CNRS vient de transmettre ses propositions après examen par chaque institut. Elles sont très positives. L'institut des mathématiques avait reçu six demandes et en satisfait quatre, qui sont celles de M. CAFASSO, M. CHAUMONT, M. DUTERTRE et M. GRACZYK. Le CNRS ne tient pas nécessairement compte des classements proposés par les universités, ce qui explique que le dossier de M. PANLOUP classé en premier n'ait pas été retenu.

M. SIMONEAU souligne que le dossier de M. CHAUMONT, qui a obtenu une délégation CNRS de six mois, a également obtenu un semestre au titre du CNU en CRCT et a donc choisi de se désister de sa demande de délégation CNRS.

L'Institut des Sciences Humaines et Sociales (INSHS) a reçu deux demandes, celle de Mme MATHIEU et celle de Mme ALIBERT, qui ont été satisfaites respectivement avec un an à mi-temps et six mois à temps plein.

Enfin, l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) a reçu la demande de renouvellement de Mme DAVRANCHE qui a été acceptée pour une année à mi-temps.

L'Institut National des Sciences de l'Univers (INSU) a reçu la demande de renouvellement de M. JORISSEN pour une prolongation à mi-temps d'une année, qui a été arbitrée favorablement.

L'ensemble des demandes faites auprès du CNRS ont donc été honorées, à l'exception de deux en mathématiques en raison d'un très grand nombre de demandes cette année.

- Retour CCRDT du 20 mai 2021

M. SIMONEAU indique qu'une réunion du CCRDT a eu lieu le 20 mai dernier, au cours de laquelle la Région Pays de la Loire a présenté le bilan de dispositifs déjà lancés dans le cadre du nouveau SRESRI. Il expose également un nouveau dispositif, qui sera prochainement proposé.

M. SIMONEAU expose tout d'abord le dispositif PULSAR dont l'objectif est d'attirer des chercheurs et enseignants-chercheurs en Pays de la Loire en leur offrant les meilleures conditions de démarrage de carrière. C'est un soutien qui prévoit un cofinancement de la Région et des établissements pour les néo-recrutés. Cet AAP a été clos le 09 avril 2021 et son instruction est en cours. La décision officielle interviendra en septembre 2021, après examen des 33 dossiers déposés par 8 établissements.

M. SIMONEAU précise que le montant de l'ensemble des demandes n'est pas connu, mais que l'Université a déposé 4 dossiers pour des maître.sse.s de conférences recruté.e.s en 2020, qui sont Mme MIOT, Mme MOYSAN, Mme BOUTON-KELLY et M. MEATCHI. Le projet de Mme BOUTON-KELLY est également co-porté par un autre maître de conférence néo-recruté mais la Région n'accepte qu'un seul porteur. Il confirme que les années précédentes, le co-financement régional a été accordé pour tous les dossiers mais il faut tenir compte cette année du nombre significatif de dossiers déposés.

M. SIMONEAU expose ensuite le dispositif infrastructures de recherche, qui remplace l'AAP sur les petits et moyens équipements. Il a pour objectif de favoriser le développement d'infrastructures discriminantes, encourager leur inscription dans des réseaux nationaux et européens, ainsi qu'amplifier la diffusion des technologies de pointe vers l'économie. Ce dispositif prévoit donc l'acquisition d'équipements onéreux, devant se positionner sur des infrastructures ambitionnant des labellisations nationales ou européennes.

L'instruction de l'AAP Infrastructures de recherche est en cours depuis sa clôture le 27 avril 2021 et les décisions interviendront en septembre ou novembre 2021. 20 dossiers ont été déposés par 12 établissements. En ce qui concerne l'Université d'Angers, l'IRHS est partenaire sur deux dossiers déposés : un dossier pour une plateforme de métabolomique en collaboration avec le CEISAM, un second déposé par l'INRAE pour un dossier de "culturomic" c'est-à-dire de culture à haut débit de micro-organismes associés aux plantes.

M. SIMONEAU présente également le dispositif Etoiles Montantes, en cours depuis plusieurs années, qui vise à accompagner les chercheurs prometteurs vers une candidature ERC Starting Grant ou Consolidator. Depuis le lancement de cet AAP il y a quatre années, 43 candidats ont été soutenus, avec une relative parité et concernent 12 établissements ainsi que 28 unités de recherche. 11 des candidats soutenus ont été lauréats à l'outil JCJC de l'ANR. Les thématiques soutenues sont diverses (cf. diaporama de séance, diapositive 9).

L'instruction de l'AAP Etoiles Montantes est en cours depuis sa clôture le 27 avril 2021 et les décisions interviendront en septembre 2021. 20 dossiers ont été déposés par 7 établissements. L'Université d'Angers a déposé trois dossiers, celui de Mme LEFEBVRE du GRANEM (classé n°1), celui de M. GOUJON de Moltech-Anjou (classé n°2) et celui de M. DIEGUEZ LODEIRO du LERIA (classé n°3). Les demandes ont été classées par le Bureau de la Commission de la recherche en l'absence de séance de la Commission de la recherche dans les délais de transmission requis par la Région.

M. SIMONEAU détaille ensuite le dispositif des thèses co-financées, dont l'objectif est de développer l'emploi scientifique et de renforcer la masse critique des unités de recherche. La clôture de cet AAP est fixée au 04 juin 2021 et les décisions interviendront en septembre ou novembre 2021. Il précise que des indications préalables seront transmises par les services de la Région afin de permettre le recrutement des nouveaux doctorants pour la prochaine rentrée universitaire. La Région s'est engagée sur la transmission de ses arbitrages en juin ou juillet au plus tard.

Cet AAP contient le volet cofinancement des grands organismes, le volet thèses SHS, le dispositif TANDEM, qui récompense des unités de recherche obtenant une thèse CIFRE, ainsi que le dispositif de financement de thèses répondant à des enjeux sociétaux du territoire, définis en 2021 comme les énergies marines renouvelables, la qualité de l'eau et la cybersécurité.

M. SIMONEAU poursuit avec le dispositif Trajectoire Nationale dans son volet performance, qui permet de récompenser les chercheurs ayant obtenu un projet en coordination accepté par l'ANR, sur les outils PRC et PRCE. Pour 2021 l'Université d'Angers n'a pas porté de demande directement à cet AAP, dont l'instruction est close depuis le 21 mai 2021. 25 projets ont été déposés par 8 établissements, dont 22 au titre de l'AAP générique de l'ANR et 3 au titre de l'AAP RA-COVID, qu'il détaille (cf. diaporama de séance, diapositive 11). L'aide apportée par la Région est de 50 K€ pour des dépenses de fonctionnement.

M. BLANCHARD précise dans le fil de discussion qu'une demande a été déposée dans l'AAP Trajectoire Nationale par le CNRS, pour le projet de M. AVARVARI. Il va se renseigner auprès du CNRS pour connaître la décision rendue. Une demande a également été déposée

par l'INRAe concernant M. AUBOURG. M. SIMONEAU indique que la réunion du 21 mai dernier devait entériner les décisions du Bureau du CCRDT, mais que les décisions officielles n'ont peut-être pas encore été transmises aux établissements porteurs.

M. SIMONEAU rappelle que cet AAP ne prévoyait pas de sélection des dossiers. Si le porteur répondait au critère d'être lauréat ANR, soit PRC, soit PRCE, pour un projet dont il était coordinateur en 2020, il obtenait le surabondement régional de 50 K€.

M. SIMONEAU expose ensuite le nouveau dispositif Trajectoire Européenne qui sera prochainement publié, qui concerne des projets internationaux et comprend un volet pour le soutien au ressourcement scientifique dans le cadre d'un projet européen. Il vise à inciter les chercheurs à s'impliquer en tant que chef de file ou participant dans des consortiums européens. Les moyens alloués par la Région portent sur le cofinancement d'une allocation doctorale ou post-doctorale ainsi que de leur environnement, soit pour un doctorant une intervention à hauteur de 55K€ + 10 K€ d'environnement et de 50 K€ + 5 K€ d'environnement pour un post-doctorant. Ces moyens permettent le recrutement d'un doctorant pendant 18 mois et d'un post-doctorant pendant 12 mois. Cet AAP est ouvert en continu, dès lors qu'un projet européen est lauréat d'un financement.

L'AAP Trajectoire Européenne comprend également un volet de soutien à la performance des projets de recherche collaborative internationale, pour les projets en coordination acceptés par l'ANR sur l'outil PRCI. Ce dispositif permet de compléter le dispositif Trajectoire Nationale qui ne concerne que les outils PRC et PRCE, ainsi que celui concernant les thèses cofinancées, qui n'inclue plus celles cofinancées avec l'Europe. Ce dispositif permet aux chercheurs lauréats d'un ANR PRCI d'être bénéficiaires de cette aide, qui est plafonnée à 50 K€ et qui doit représenter au maximum 75% du coût total du projet. Il est également ouvert en continu.

2. Procès-verbal de la CR

2.1 Procès-verbal de la CR du 15 février 2021

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le procès-verbal du 15 février 2021.

Le procès-verbal est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

3. Prospective et moyens

3.1 AAP Colloques ALM

M. SIMONEAU présente ce point d'information. Il précise qu'ALM ne demande pas de classement des dossiers de demande d'aide pour les colloques, qui ont déjà été examinés en Commission de la recherche pour leur demande de subvention dans le cadre de l'AAP interne colloques. Les demandes de financement à l'ALM seront transmises pour un montant total demandé de 13.500 €, les dossiers devant porter sur des colloques se déroulant en 2021. Les demandes de financement des projets se déroulant en 2020 ou reportés en 2022 en raison de la crise sanitaire ne sont pas éligibles à cette aide.

M. SIMONEAU détaille les différents projets éligibles à cet AAP et leurs demandes respectives, qui seront soumises à ALM dans les jours prochains (cf. diaporama de séance, diapositive 17).

3.2 AAP Allocations doctorales et post-doctorales UA

M. SIMONEAU rappelle que l'Université finance chaque année 27,5 allocations, dont 19 sont directement affectées aux écoles doctorales, selon la répartition qu'il détaille (cf. diaporama de séance, diapositive 18). Les 8,5 allocations restantes comprennent une allocation pour le dispositif national de soutien aux doctorants en situation de handicap, qui existe depuis plusieurs années et qui est financé alternativement chaque année par l'Université et le ministère. En 2020, aucun projet n'a été présenté et l'appel à candidatures a été relancé pour l'année 2021. 7,5 allocations doctorales sont donc disponibles pour attribution dans le cadre de l'AAP interne, dont 1,5 maximum peuvent être fléchées sur des contrats postdoctoraux.

M. SIMONEAU détaille ensuite le contrat doctoral handicap (cf. diaporama de séance, diapositive 19). Il a pour objectif de favoriser la poursuite au niveau doctoral d'étudiant.e.s en situation de handicap, avec un engagement de l'établissement au financement de ces contrats sur ses ressources propres. En 2021, le dossier de Mme JANNOT a été reçu pour une thèse dirigée par Mme PICKEL-CHEVALIER de l'unité de recherche ESO et l'école doctorale Société Temps Territoire (STT). Le ministère sera informé du cofinancement de ce contrat par l'Université pour l'année 2021 et financera à son tour l'allocation de 2022.

M. SIMONEAU expose les critères de l'AAP UA Allocations doctorales et postdoctorales (cf. diaporama de séance, diapositive 20). Il souligne que les dossiers en demande de cofinancement qui seront classés sur liste principale n'engagent pas l'Université d'Angers à les financer à 100% en cas de refus du co-financier sollicité. Dans cette hypothèse, ces dossiers seront réexaminés en Bureau de la Commission de la recherche sur une éventuelle prise en charge à 100% ou afin de les classer en liste complémentaire.

Il indique que 34 dossiers ont été déposés, dont 25 concernant des thèses et 20 dossiers avec cofinancement. 9 dossiers de demande de contrat postdoctoral ont été déposés. Certaines demandes de thèses ont également été ciblées, par les porteurs ou les SFR, soit vers des cofinancements spécifiques, comme les thèses cofinancées SHS, ou celles dans le cadre du dispositif TANDEM, ou encore vers le dispositif de financement d'ALM. Au stade du dépôt, 7 dossiers bénéficiaient déjà d'un cofinancement acquis.

Les propositions des SFR, basées sur les avis des unités de recherche en cas de dépôt de plusieurs dossiers d'une même unité de recherche, ont été transmises au Bureau de la Commission de la recherche qui a retenu sur liste principale les dossiers dont le cofinancement était acquis ainsi que des dossiers pour lesquels un cofinancement auprès des collectivités est sollicité. La liste principale comprend 14 projets de thèse et deux projets de post doctorant, dont l'un est en demande de financement auprès des collectivités.

M. SIMONEAU expose le détail de la proposition du Bureau concernant la liste principale (cf. diaporama de séance, diapositive 21).

Pour le pôle végétal-environnement, le dossier de M. METZGER bénéficie d'un cofinancement à 50% dans le programme européen LIFE REVERS'EAU, mais n'est pas éligible sur le dispositif régional Trajectoire Européenne. Le financement de l'Université est sollicité à 50%. La demande de M. CELTON est en attente d'une réponse de l'Association nationale de la recherche et de la technologie (ANRT) pour un financement CIFRE. En cas de refus, l'entreprise IFO impliquée dans la CIFRE accepte de cofinancer la thèse à 50% en complément du cofinancement de l'Université. Le dossier de Mme LE CORFF est éligible à un cofinancement dans le cadre du nouveau dispositif régional TANDEM, l'unité de recherche IRHS ayant bénéficié d'une CIFRE en 2020. Le financement de l'Université est sollicité en complément à hauteur de 50%.

Pour le pôle santé, le dossier de M. MABILLEAU sollicite le cofinancement d'ALM pour 50%, en complément de celui de l'Université. Le dossier de M. CLERE sollicite le cofinancement de l'I-site NEXT de Nantes, en complément de celui de l'établissement. La demande de cofinancement du dossier de M. BARIS, chercheur recruté en 2019, est dirigée vers le dispositif régional Trajectoire Internationale, auquel il est éligible en raison de l'obtention en 2020 d'une ANR sur l'outil PRCI. Le projet de M. LENAERS sera cofinancé par l'association Ouvrir les yeux en cas de refus de l'ANRT de sa demande de CIFRE.

Pour le pôle matériaux, une demande de financement de 12 mois de post doctorant a été déposée par M. HUDHOMME, en complément du financement sollicité du RFI WISE dans le cadre de son AAP Post-doctorants internationaux.

Pour le pôle MathSTIC, le dossier de M. DUTERTRE est cofinancé à 50% par le dispositif régional Ambition Loire Lebesgue, qui prend la suite du dispositif de type RFI "DéfiMaths", ce qui est très positif car les autres RFI n'ont pas été poursuivis. Le dossier de M. LAHAYE est un projet inter-établissements de collaboration entre l'unité LARIS et l'école de design TALM, très porteur pour ALM. Il sollicite son cofinancement à 50% en complément de celui de l'Université.

Enfin, et pour le pôle LLSHS, le dossier de M. GAILLARD bénéficie déjà du cofinancement du projet THELEME à hauteur de 50%. Le dossier de M. PAUTREL se situe dans la dynamique de la COMUE Angers - Le Mans, avec un cofinancement de Le Mans Université et de l'Université d'Angers. Une demande de cofinancement du projet de thèse de M ROY sera demandé à la Région dans le cadre des Thèses SHS cofinancées. Le projet de Mme VINAY est en lien avec l'enfance et la famille et sera également orienté sur les allocations régionales Thèses SHS, en cofinancement avec l'Université. Le dossier de M. BATES est

également orienté vers ce même dispositif, ce qui porte à trois dossiers les demandes de cofinancement régional pour 2021, étant rappelé que les demandes pour un volume similaire les années précédentes ont toutes été financées. Le dossier de M. MARCILLOUX porte sur le financement d'un post-doctorant pour 12 mois, demandé à ALM.

M. SIMONEAU expose ensuite la liste complémentaire proposée par le Bureau de la Commission de la recherche (cf. diaporama de séance, diapositive 23). Le dossier de M. LESAINTE pourrait également bénéficier d'un cofinancement du projet THELEME mais n'est pas en liste principale car la demande de cofinancement n'avait pas été présentée lors de l'instruction du dossier par le Bureau. Ce dossier pourrait être pris en compte si l'un des cofinancements de l'Université de la liste principale devenait disponible, notamment sur l'un des deux projets en attente de réponse de l'ANRT, ou en fonction de l'arbitrage d'ALM ou de la Région aux demandes présentées, notamment sur les nouveaux dispositifs comme TANDEM. Les incertitudes de la liste principale donnent toute légitimité à la réalisation d'une liste complémentaire, au sein de laquelle le dossier de M. LESAINTE est classé en première position.

Le dossier de Mme GIRTAN est classé en deuxième position pour une demande de financement d'une thèse à 100% dans l'hypothèse où un financement serait disponible. Sont ensuite classés en troisième et quatrième position des projets de post-doctorants déposés par M. PAPON et M. FLEURET, pour un financement de 12 mois de contrat par l'Université.

Mme MOJTAHID demande quels sont les critères de classement en liste complémentaire. M. SIMONEAU lui indique que le seul dossier avec cofinancement non classé en liste principale a été classé en première position sur la liste complémentaire, car il n'était pas éligible au premier cofinancement envisagé puis a informé le Bureau de la demande d'un cofinancement du projet THELEME. Les autres dossiers ont été classés en liste complémentaire car ils ne disposaient pas de cofinancement.

Mme MOJTAHID demande quels ont été les critères de sélection pour les projets sans cofinancement. M. SIMONEAU indique que par souci d'équilibre entre les pôles, le dossier du pôle matériaux a été classé en deuxième position car un seul autre dossier de ce pôle était classé en liste principale. Les dossiers de post-doctorants ont été retenus après discussion avec les SFR car seuls deux dossiers étaient retenus sur la liste principale, dont un seul avec cofinancement de l'établissement. Le cahier des charges de l'AAP prévoyant que 1,5 financements pouvaient être alloués aux post-doctorants, il était souhaitable de mobiliser le financement pour ce type de dossiers, même en position peu éligible.

Mme MOJTAHID confirme qu'une demande de financement de post-doctorant a été déposée par un chercheur de son unité de recherche et n'a pas été retenue. M. SIMONEAU lui indique que cette demande n'a pas été retenue car elle portait sur la prolongation d'un contrat en cours et pas sur une nouvelle demande de cofinancement.

M. SAUBION précise que la demande de cofinancement du projet THELEME a été acceptée pour le dossier de M. LESAIN. Il confirme que plusieurs demandes de financement en liste principale, notamment concernant les thèses CIFRE, pourraient permettre de dégager des financements de l'Université pour les dossiers de la liste complémentaire. M. SIMONEAU confirme qu'il est souhaitable que les dossiers sollicitant une thèse CIFRE soient financés via l'ANRT, ce qui leur permettra par ailleurs d'être éligibles au dispositif TANDEM l'année prochaine. Il est également souhaitable que les dossiers en cours de demande de cofinancement auprès des collectivités soient retenus. Enfin, il précise que lors de l'examen en Bureau, Le Mans Université n'avait pas encore transmis sa décision de cofinancement, qui a été confirmée depuis lors.

Mme LIBOUBAN demande pour le pôle santé pourquoi la décision du Bureau est différente sur les candidats retenus en position deux et trois de celle émise par la SFR. M. SIMONEAU précise que M. PAPON était présent lors du Bureau et indique que les SFR classent parfois les dossiers avec des cofinancements acquis en dernier, alors que le Bureau les priorise. Concernant ainsi le classement du projet de M. MABILLEAU en liste principale, il correspond au classement de la SFR alors que deux autres projets ont été envisagés.

Mme LIBOUBAN précise que son intervention porte sur les projets de Mme LE LAY classée par la SFR en deuxième position et Mme MARION en troisième position. M. SIMONEAU lui indique que ces deux dossiers ne pouvaient être transmis à ALM car ils ne disposaient pas de cofinancement. Il rappelle qu'il s'agit également de présenter des demandes avec des thématiques diversifiées à ALM. Les deux projets mentionnés sont inclus dans le groupe thématique des dysfonctionnements métaboliques, qui est déjà soutenu et pour lequel il n'était pas possible de financer deux projets en 2021.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le classement de l'AAP Allocations doctorales et post-doctorales UA.

Le classement de l'AAP Allocations doctorales et post-doctorales UA est approuvé.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 29 voix pour et 3 abstentions.

3.3 AAP Allocations cofinancées Région

M. SIMONEAU indique que la Commission de la recherche doit approuver les demandes de financement transmises à la Région, avec le classement proposé, même s'il n'est pas retenu par la collectivité.

Il expose le classement des trois demandes pour le dispositif Thèses SHS cofinancées, le classement proposé par la SFR ayant été retenu. Le projet de M. ROY est classé en première position et le projet de Mme VINAY en deuxième position, ces deux projets se situant dans la dynamique de la thématique sur l'enfance et la jeunesse. Le projet de M. BATES est classé en troisième position. Concernant le dispositif TANDEM, le projet de Mme LE CORFF est le seul à transmettre à la Région.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le classement de l'AAP Allocations cofinancées Région.

Le classement de l'AAP Allocations cofinancées Région est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 33 voix pour.

3.4 AAP Allocations ALM

M. SIMONEAU indique que la Commission de la recherche doit également approuver les demandes de financement transmises à ALM, avec le classement en première position de la demande de M. LAHAYE pour son projet collaboratif avec l'école de design TALM. Le projet de thèse de M. MABILLEAU est classé en deuxième position et celui de post-doctorant de M. MARCILLOUX est classé en troisième position.

M. SIMONEAU signale également pour information la transmission à ALM d'un projet de thèse hors AAP interne, cofinancé par le CHU d'Angers et porté par l'Université pour le CRCINA avec M. DELNESTE comme encadrant.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le classement de l'AAP Allocations ALM.

Le classement de l'AAP Allocations ALM est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

3.5 AAP projets structurants ALM

M. SIMONEAU rappelle qu'ALM finance également, au-delà de ses dispositifs traditionnels de soutien à la recherche, des projets structurants. Ce soutien donne lieu à la conclusion de conventions pluriannuelles, avec une enveloppe globale validée lors de la signature puis nécessite chaque année de présenter des demandes de financement détaillées.

Il expose pour information les différentes demandes de financement présentées à ALM en 2021 (cf. diaporama de séance, diapositive 27).

La première demande de soutien concerne le RFI Angers TourismLab, pour une demande globale de 30 K€ afin de soutenir le GIS études touristiques, ainsi que le Campus de la gastronomie.

La deuxième demande de soutien concerne le projet TEC TOP, qui est de type Connect Talent même s'il n'a pas été labellisé par la Région. Ce projet est porté par M. DESCATHA, de l'équipe ESTER de l'IRSET, pour le recrutement d'un post-doctorant pendant 12 mois avec environnement, pour un coût de 50 K€.

La dernière demande concerne l'EUR Lumomat, avec une demande de soutien pour le recrutement d'un doctorant et d'un post-doctorant avec leur environnement, pour un coût global de 166 K€.

Le montant total de la demande de financement transmise à ALM est de 246 K€, ce qui met en évidence le soutien pluriannuel d'ALM à la recherche, notamment sur les RFI ou des éléments du PIA.

Mme LIBOUBAN souhaite revenir sur les différents votes concernant l'AAP interne et demande si un étudiant peut concourir à la bourse d'un concours d'une école doctorale s'il est rattaché à une unité de recherche ayant obtenu une allocation doctorale pour un autre projet.

M. SIMONEAU lui indique que chaque école doctorale fixe ses règles concernant la recevabilité d'une même candidature sur plusieurs sujets. Le cahier des charges de l'AAP interne prévoit que les sujets mis aux concours des écoles doctorales ne sont pas soumis à un autre AAP interne.

Mme LIBOUBAN est d'accord sur ce point mais demande confirmation qu'un sujet différent de ceux soumis à l'AAP interne, avec une direction de thèse différente, peut candidater aux concours des écoles doctorales. Elle souhaite savoir si un candidat peut notamment être déclassé si l'unité de recherche à laquelle il est rattaché a déjà obtenu un financement de thèse pour un autre sujet. M. SIMONEAU lui confirme qu'une même unité de recherche peut obtenir deux ou trois financements de doctorants via des dispositifs différents et que, si le sujet est différent, il peut candidater au concours de l'école doctorale.

4. Affaires générales et statutaires

4.1 Changement de direction de l'école doctorale DSP

M. SIMONEAU expose le changement de direction de l'école doctorale Droit et Science Politique, qui sera applicable jusqu'à la fin des accréditations actuelles en septembre 2022.

A la suite de la démission du précédent directeur, Mme CICILE-DELFOSE, directrice-adjointe du site de Rennes, a été nommée directrice par intérim. L'université de Rennes 1 a procédé à un appel à candidatures pour les fonctions de direction de l'école doctorale ainsi que de direction-adjointe du site de Rennes. Mme CICILE-DELFOSE a été l'unique candidate à la direction de l'école doctorale et son conseil a émis un avis favorable à sa candidature le 08 mars 2021. Conformément aux règles de l'ex-UBL, qui sont toujours applicables pour l'école des docteurs Bretagne Pays de Loire, chaque établissement doit donner son avis sur la candidature retenue.

M. SIMONEAU ajoute que Mme CICILE-DELFOSE a toute légitimité pour être nommée à cette direction, dont elle a été la directrice-adjointe pendant plusieurs années et dont elle a assuré l'intérim. Elle est également volontaire pour candidater à la direction de la future école doctorale DSP Bretagne.

M. SIMONEAU met à l'approbation de la Commission de la Recherche le changement de direction de l'école doctorale DSP.

Le changement de direction de l'école doctorale DSP est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 30 voix pour.

5. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h15.

Le Président
de l'Université d'Angers
Christian ROBLÉDO

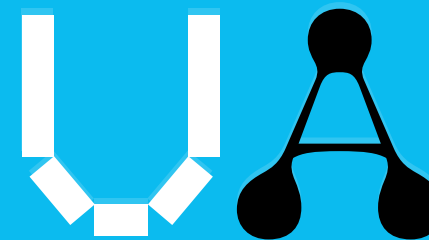
Signé

4. ANNEXE : diaporama de la séance du 31 mai 2021

Commission recherche du 31 mai 2021



université
angers



Ordre du jour

1. Informations générales

- Délégations CNRS - information
- Retour CCRRDT du 20 mai 2021
- 50 ans Ua

2. Procès-verbal de la CR

- Procès-verbal de la CR du 15 Février 2021 – vote
- Procès-verbal de la CR du 29 mars 2021 – **vote reporté**

3. Prospective et moyens

- AAP Colloques ALM - vote
- AAP Allocations doctorales et post-doctorales UA - vote
- AAP Allocations cofinancées Région - vote
- AAP Allocations ALM - vote
- Soutien ALM projets structurants - information

4. Affaires générales et statutaires

- Changement de direction de l'école doctorale DSP – vote

5. Questions diverses

Informations générales

- Délégations CNRS
- Retour CCRRDT du 20 mai 2021
- 50 ans UA – Intervention L Bordet

Délégations CNRS

POUR INFORMATION

Dossier prioritaire

Dossier soutenu mais non prioritaire

Dossier refusé

Enseignants	Corps	Composante (Laboratoire)	Durée / Quotité	Date de prise de fonction	Avis de l'UFR	Avis du directeur de département	Avis du directeur de laboratoire	Laboratoire d'accueil Avis du directeur	Avis du bureau de la Commission recherche et classement au sein des Instituts CNRS	Arbitrage du CNRS
UFR SCIENCES (CNRS : Institut des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions / INSMI)										
CAFASSO Mattia	MCF en 25 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	1 ^{er} Renouvellement 6 mois à temps plein	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	5/6	6 mois à temps plein à/c 01/09/2021
CHAUMONT Loïc	PR en 26 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	6 mois à temps plein	01/02/2022	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	2/6	6 mois à temps plein à/c 01/02/2022 M. CHAUMONT S'EST DÉSISTÉ AUPRÈS DU CNRS LE 22.04.21 PRÉFÉRANT LE CRCT
DUTERTRE Nicolas	PR en 25 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	6 mois à temps plein	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	3/6	6 mois à temps plein à/c 01/09/2021
GRACZYK Piotr	PR en 25 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	2 ^{ème} Renouvellement 1 an à mi-temps	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	4/6	1 an à mi-temps à/c 01/09/2021
PANLOUP Fabien	PR en 26 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	6 mois à temps plein	01/02/2022	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable CRM UMI 3457	1/6	REFUS
YALIN Sinan	MCF CN en 25 ^{ème} section	SCIENCES LAREMA	1 ^{er} Renouvellement 6 mois à temps plein	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LAREMA	6/6	REFUS

Délégations CNRS

Enseignants	Corps	Composante (Laboratoire)	Durée / Quotité	Date de prise de fonction	Avis de l'UFR	Avis du directeur de département	Avis du directeur de laboratoire	Laboratoire d'accueil Avis du directeur	Avis du bureau de la Commission recherche et classement au sein des Instituts CNRS	Arbitrage du CNRS
UFR LLSH (CNRS : Institut des Sciences Humaines et Sociales / INSHS)										
ALIBERT Florence	MCF en 22 ^{ème} section	LLSH TEMOS	6 mois à temps plein	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable TEMOS	1/2	6 mois à temps plein à/c 01/09/2021
MATHIEU Elisabeth	PR en 9 ^{ème} section	LLSH CIRPaLL	1 ^{er} Renouvellement 1 an à mi-temps	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable Avis du Directeur Adjoint	Favorable CESCM	2/2	1 an à mi-temps à/c 01/09/2021

Dossier prioritaire

Dossier soutenu mais non prioritaire

Dossier refusé

Délégations CNRS

Enseignants	Corps	Composante (Laboratoire)	Durée / Quotité	Date de prise de fonction	Avis de l'UFR	Avis du directeur de département	Avis du directeur de laboratoire	Laboratoire d'accueil Avis du directeur	Avis du bureau de la Commission recherche et classement au sein des Instituts CNRS	Arbitrage du CNRS
UFR SCIENCES (CNRS : Institut d'Ecologie et Environnement / INEE)										
DAVRANCHE Aurélie	MCF en 23 ^{ème} section	SCIENCES LETG	1 ^{er} Renouvellement 1 an à temps complet	01/09/2021	Favorable	Réservé	Favorable	Favorable LETG	A mi-temps	1 an à mi-temps à/c 01/09/2021
UFR SCIENCES (CNRS : Institut National des Sciences de l'Univers / INSU)										
JORISSEN Franciscus	PR en 36 ^{ème} section	SCIENCES LPG	1 ^{er} Renouvellement 1 an à mi-temps	01/09/2021	Favorable	Favorable	Favorable	Favorable LPG		1 an à mi-temps à/c 01/09/2021

Dossier prioritaire

Dossier soutenu mais non prioritaire

Dossier refusé



PULSAR

- Objectif

attirer des chercheurs et enseignants-chercheurs en PdL et leur offrir les meilleures conditions de démarrage de carrière

- Calendrier

- Clôture: 9/04/21
- Instruction en cours
- Décision : septembre 2021
- 33 dossier déposés par 8 Etablissements

UA : 4 dossiers déposés



Charline Miot
Magali Moysan
Ludivine Bouton-Kelly
Sourou Meatchi



Infrastructures de Recherche

- **Objectif**

Favoriser le développement d'infrastructures discriminantes, encourager leur inscription dans des réseaux nationaux et européens, amplifier la diffusion des technologies de pointe vers l'économie

- **Calendrier**

- Clôture: 27/04/21
- Instruction en cours
- Décision : septembre ou novembre 2021
- 20 dossiers déposés par 12 Etablissements (UA : IRHS partenaire de 2 projets : l'un en métabolomique avec le CEISAM, l'autre en « culturomic » avec INRAE)

SRESRI : les dispositifs en cours



Etoiles montantes

- **Objectif :**
accompagner les chercheurs prometteurs vers candidature ERC starting ou consolidator
- **Calendrier**
 - Clôture: 27/04
 - Instruction en cours
 - Décision : septembre 2021
 - 20 dossiers déposés par 7 Etablissements

UA : 3 dossiers déposés :

- N°1 = Marianne Lefebvre,
- N°2 = Antoine Goujon,
- N°3 = Martin Dieguez-Lodeiro



Historique

- 43 candidats soutenus en 4 ans
- 19 femmes, 24 hommes
- 12 établissements / 28 laboratoires
- 11 JCJC obtenus

Thématiques scientifiques :

- 4 Mathématiques
- 3 Agro-alimentaire et végétal
- 2 Planètes et géosciences
- 11 Santé
- 3 Physique subatomique
- 9 Mécanique/matériaux
- 2 Energie
- 2 Electronique et numérique
- 6 Sciences humaines et sociales
- 1 Mer



Thèses co-financées

- **Objectif**

Développer l'emploi scientifique et renforcer la masse critique des laboratoires

- **Calendrier**

- Clôture: 4/06/2021
- Instruction à venir
- Décision : septembre ou novembre 2021

- **Volets**

- Grands organismes
- SHS
- Tandem
- Réponse enjeux sociétaux territoire (pour 2021 : EMR, Qualité de l'eau, Cybersécurité)



Trajectoire Nationale (volet Performance)

- Objectif

Simplifier l'accès aux financements de la recherche

- Calendrier

- Clôture et Instruction terminées
- Décision : 21 mai 2021

25 projets déposés par 8 établissements dont 22 au titre de l'AAPG 2020 et 3 au titre de l'AAP RA-COVID

Au titre de l'AAPG 2020 : 15 projets lauréats des instruments PRC et 7 PRCE

Thématiques soutenues : matériaux, chimie et génie des procédés – santé – agroalimentaire et végétal – numérique - planétologie – sciences de l'éducation

Trajectoire Européenne

Volet : soutien au ressourcement scientifique dans le cadre d'un projet européen

- Objectif

Inciter à s'impliquer en tant que chef de file ou participant dans des consortiums européens

- Moyens

co-financement d'une allocation doctorale ou financement d'une allocation post-doctorale + environnement

- Niveau d'intervention

- Alloc doc : 55 k€ + 10 k€ environnement
- Alloc post-doc : 50 k€ + 5 k€ environnement

- Modalité : AAP ouvert en continu



Trajectoire Européenne

Volet : soutien à la performance des projets de recherche collaborative international (ANR PRCI)

- **Objectif**
Encourager la performance et le prise de leadership des laboratoires en matière de collaboration internationale
- **Moyens**
co-financement de projet PRCI lauréat en coordination
- **Niveau d'intervention**
 - 75% du coût total du projet plafonnés à 50 k€
- **Modalité** : AAP ouvert en continu

Les 50 ans de l'UA

- 25 octobre 2021
 - 50 ans
 - Une des dernières universités de sa génération à avoir 50 ans
- L'occasion sur l'année 2021-2022
 - D'organiser divers événements en format fil rouge permettant
 - D'incarner différentes valeurs de l'établissement
 - De renforcer notre place sur le territoire (UA = un acteur du développement de la ville d'Angers depuis 50 ans)

Les 50 ans de l'UA

- **Un fil rouge événementiel sur 2021-2022 :**
 - 49 événements + 1
- **Construit autour :**
 - Des valeurs de l'UA :
 - Innovation, Accompagnement, Ancrage territorial, Partage, Ouverture, Citoyenneté
 - D'un AAP pour couvrir un maximum de champs d'actions de l'UA
 - Formation
 - Recherche
 - International
 - ...
- **Au moins 2 grandes événements déjà actés :**
 - 1 événement à destination des personnels (juin/juillet 2022)
 - 1 événement "Territoire" valorisant la trajectoire de l'UA depuis 50 ans
 - le 23 novembre 2021
 - Au centre des congrès Jean Monnier



Ce qui a déjà été initié...

- Avant 2019

- Le livre anniversaire 40 ans

- Sur 2019-2020

- La cuvée UA
- Un travail du Master Archives
 - Benchmarking (Monde) des anniversaires dans les universités
 - Un prototype de site internet dédié à l'événement
 - Des recueils de témoignages vidéo des pionniers de l'Université
- Une commission 50 ans au sein de l'ARUA
 - Très impliquée
- Une séance brainstorming avec la COPE

Une démarche participative

- Un concours de créativité
 - autour de la Cuvée UA (étiquette et nom de la cuvée)
 - portée par la mission Entreprenariat
- Un appel à projet
 - Pour impliquer l'ensemble de la communauté
 - Doté d'une enveloppe de 30 k€
 - Jury le 4 juin

La place de la Recherche dans les 50 ans

- Quelques projets Recherche dans l'AAP

- DRIED :
 - Printemps de l'Innovation
 - Histoire de la Dried // 50 projets de recherche – 50 acteurs
- DRIED / Dcom
 - Concours photos scientifiques
- Petits Débrouillards
 - 25 portraits / 25 expériences
- Esthua : 50 ans de Tourisme
- LLSH : Colloque 500 ans Joachim du Bellay

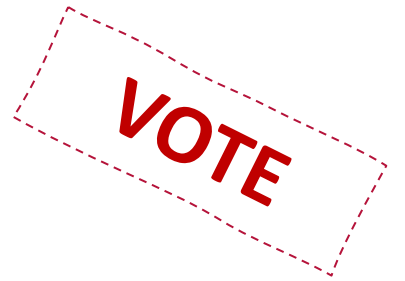
La place de la Recherche dans les 50 ans

- Comment allez plus loin ?

- Participer au projet de podcast
 - Recueil de témoignages initiés par l'ARUA
 - Compléter par un appel à témoignages interne
- Soirée partenaires – 23 novembre
 - Programme en cours d'élaboration mais structuré autour de 2 grands temps
 - Les 5 sens
 - Showroom
 - Séquence(s) dédiées à la Recherche
 - Témoignages
 - Idées
 - Expériences...
- Raconter l'histoire d'un laboratoire
- ...

Procès verbal

- Procès-verbal de la CR du 15 Février 2021– vote



Prospective et moyens

- AAP ALM | Colloques – pour information
- AAP allocations UA / Région / ALM - vote
- Soutien ALM projets structurants - information
- AAP Etoiles Montantes – information

AAP ALM | Colloques

POUR INFORMATION

Pôle de recherche	Unité de recherche	Responsable du colloque	intitulé du colloque	Subvention demandée UA	Décision CR Déc. 2020	Subvention demandée ALM
SANTÉ	MINT	Emilie ROGER	4e NANOMED EMJMD's Workshop – Reporté au 07 Septembre 2021	1500	1500	1000
MATH-STIC	LARIS	Bruno CASTANIER	31th European Safety and Reliability Conference - ESREL 2021 – Reporté au 19 Septembre 2021	4000	4000	4000
LL SHS	ESO	Nina AUBRY	Territoires et trajectoires de développement : les dynamiques relationnelles comme clé d'analyse renouvelée – Reporté au 16 Juin 2021	1000	1000	500
LL SHS	CIRPaLL	Carole AUROY	« Qu'est-ce que c'est que cette STARMANIA ? » Premier colloque international Starmania, l'opéra-rock de Michel Berger et Luc Plamondon - Reporté au 6 & 8 Octobre 2021	2500	2500	2000
LL SHS	Centre Jean Bodin	Jean FOUGEROUSE	La gestion de la pandémie de Covid par les États : les institutions publiques à l'épreuve - 25 Mars 2021	1000	1000	500
LL SHS	TEMOS	Tristan MARTINE	Communautés déchirées ? Violences et divisions au sein des communautés de l'Occident grégorien (mi XIe-mi XIIe siècles) : entre pratiques et discours. – reporté au 1 ^{er} et 2 juillet	1000	1000	500
LL SHS	Granem	Sandra CAMUS	37ème congrès international de l'AFM (Association Française de Marketing) Angers 2021 « Marketing, Slow et Douceur (Angevine) » . 19 au 21 Mai 2021	1500	1500	1000
LL SHS	Centre Jean Bodin	Martine LONG	Les collectivités territoriales et les femmes – reporté au 10 et 11 Septembre 2021	300	300	500
LL SHS	Centre Jean Bodin	Sabine BERNEIM-DESVAUX	La négociation en droit de la consommation - 4 Novembre 2021	1000	1000	750
LL SHS	Centre Jean Bodin	Martine LONG	Le financement des établissements et services à caractère social et médico-social – 18 Novembre 2021	500	500	400
LL SHS	CIRPaLL	Marc JEANNIN	Dire et chanter les passions : l'émotion chez Luciano Pavarotti – 22 Octobre 2021	1000	1000	2000
TOTAL				15 300	15 300	13 150

AAP Contrats doctoraux UA sur projet Année 2021 - 2022

Allocations UA affectées aux ED : 19

	EGAAL	SML	MATH-STIC	SPI	BS	3 M	STT	EDGE	ALL	ELICC	DSP
UA – ED	2	1	2	1	4	3	2	1	1	0	2
UA Alloc handicap	1										
UA sur projet	7,5 *										

* Dont 1,5 max fléchées sur des contrats post-doctoraux

Contrat Doctoral Handicap

- Favoriser la poursuite d'études au niveau doctoral des étudiantes et étudiants en situation de handicap
- Engagement de l'établissement d'inscription à financer des contrats doctoraux fléchés «handicap» sur ressources propres

Allocation « Handicap » 2021 – UA :

Laura Jannot

Dir. Thèse : Sylvine Pickel-Chevalier | ESO ED STT

AAP UA Allocations doctorales et post doctorales | Critères de l'AAP

Les critères de l'AAP Ua

- co-financement
- cohérence avec la stratégie scientifique du laboratoire et/ou du pôle de recherche concerné
- encadrement proposé
- potentiel de valorisation (dont publications)
- caractère innovant
- valorisation des travaux de recherche (engagement du doctorant à participer à des événements ou opérations de diffusion de la culture scientifique)
- Les dossiers en demande de co-financement sur LP n'engagent pas l'UA à financer à 100 % en cas de refus du co-financier.
- Les dossiers devront être réexaminés en bureau de la CR

Quelques chiffres

35 Dossiers déposés :

- . AAP Doc Ua : 25 (dont 5 thèses pleines)
- . AAP Post-doc Ua : 9
- . AAP Région thèses SHS : 4
- . AAP Région thèse tandem : 1
- . AAP ALM : 9

Cofinancements acquis : 7 dossiers

16 dossiers retenus en LP

- 14 projets thèse co-financés ou en demande auprès des collectivités
- 2 post Doc (dont 1 en demande co-financement)

Allocations UA - Liste Principale

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Proposition du bureau	Liste Principale
LPG	SML	Edouard Metzger	Enregistrement sédimentaire des événements hypoxiques historiques dans l'estuaire de la Loire	50% UA 50% Programme LIFE REVERS'EAU	1
IRHS	EGAAL	Jean-Marc Celton	Caractérisation du déterminisme génétique et épigénétique du développement de la chair rouge et du brunissement en conservation chez la pomme	50% UA 50% Entreprise IFO	1
IRHS	EGAAL	Josiane Le Corff	Rôle des DEFenses de la plante hôte dans les Interactions entre champignonS pathogène et antagonistes chez les Brassicacées sauvages (DEFIS)	50% UA 50% région Dispositif Tandem	1
GEROM	BS	Guillaume Mabileau	Impact de la chirurgie bariatrique préconceptionnelle sur le métabolisme osseux	50% UA 50% ALM	1
MINT	BS	Nicolas Clere	Mise en place d'une approche thérapeutique personnalisée du cancer broncho-pulmonaire combinant testing ex vivo, caractérisation moléculaire et influence du microenvironnement	50% UA 50 % NEXT	1
MitoVasc	BS	Olivier Baris	La Mitophagie : cible thérapeutique dans les CARdiopathies liées à l'instabilité génomique mitochondriale au cours du Vieillissement ? (MICARVI)	50% UA 50 % Région Dispositif trajectoire internationale	1
MitoVasc	BS	Guy Lenaers	Physiopathologie et thérapies des Neuropathies Optiques Héréditaires	50% UA 50% Association Ouvrir les Yeux	1
MOLTECH-Anjou		Piétrick Hudhomme	PeryleneDlimide-based Polymers for Organic Photovoltaics and Electronics (PDI-POPE)	12 mois UA 12 mois ou 6 mois RFI	1

Allocations UA - Liste Principale

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Proposition du bureau	Liste Principale
LAREMA	MathSTIC	Nicolas Dutertre	Propriétés topologiques et géométriques globales des ensembles et des applications semi-algébriques	50% UA 50% ALL Ambition Loire Lebesgue	1
LARIS	MathSTIC	Sébastien Lahaye	Méthodes formelles pour les systèmes réactifs, applications au live-coding	50% UA 50% ALM	1
ESO	STT	Richard Gaillard	Conditions de vie des étudiant.es et réussites en Licence	50% UA 50% Thélème	1
LPPL	ELICC	Arnaud Roy	Usages des écrans et développement exécutif des enfants français entre 2 et 12 ans	50% UA 50% Région Thèses SHS cofinancées	1
GRANEM	EDGE	Xavier Pautrel	Inégalités de salaire, d'emploi et de richesse et crise de la Covid-19 : quelles différences entre Etats-Unis et Europe ?	50% UA 50% Le Mans Université	1
BePsyLab	ELICC	Aubeline Vinay	« Mères-adolescentes : retentissements identitaires, processus de subjectivation et devenir »	50% UA 50% Région Thèses SHS cofinancées	1
GRANEM	EDGE	Samuel Bates	Viabilité de la politique monétaire : Le cas de l'union ouest-africaine	50% UA 50% Région Thèses SHS cofinancées	1
TEMOS	Université d'Angers	Patrice Marcilloux	CARAMèls (Comprendre les administrateurs et leurs relations à leurs mèls)	12 mois ALM	1

Allocations Ua – liste complémentaire

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Proposition du bureau	Classement bureau
LERIA	MathSTIC	David Lesaint	Approches déclaratives par contraintes pour la modélisation et la résolution de problèmes d'emplois du temps universitaires	50% UA 50% Thélème	LC 1
LPHIA	3M	Mihaela Girtan	Modélisation et études des propriétés optiques et électriques des films minces de type O/CM/O pour cellules solaires et dispositifs optoélectroniques.	100% UA	LC 2
GEIHP		Nicolas Papon	Origine et évolution de la biosynthèse de l'acide mycophénolique chez les espèces fongiques	12 mois UA	LC 3
ESO		Sébastien Fleuret	Comportements et Pratiques Territoriales en lien avec l'exposition à la maladie de l'Ulcère de Buruli	12 mois UA	LC 4

POUR VOTE

Allocations Région

Région - Dispositif Thèse SHS co-financées

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Classement bureau
LPPL	ELICC	Arnaud Roy	Usages des écrans et développement exécutif des enfants français entre 2 et 12 ans	1
BePsyLab	ELICC	Aubeline Vinay	« Mères-adolescentes : retentissements identitaires, processus de subjectivation et devenir »	2
GRANEM	EDGE	Samuel Bates	Viabilité de la politique monétaire : Le cas de l'union ouest-africaine	3

Région - Dispositif Thèse tandem

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Classement bureau
IRHS	EGAAL d'Angers	Josiane Le Corff	Rôle des DEFenses de la plante hôte dans les Interactions entre champignonS pathogène et antagonistes chez les Brassicacées sauvages (DEFIS)	1



Demandes ALM

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Proposition du bureau	Classement bureau
LARIS	MathSTIC	Sébastien Lahaye	Méthodes formelles pour les systèmes réactifs, applications au live-coding	50% UA 50% ALM	1
GEROM	BS	Guillaume Mabillean	Impact de la chirurgie bariatrique préconceptionnelle sur le métabolisme osseux	50% UA 50% ALM	2
TEMOS		Patrice Marcilloux	CARAMèls (Comprendre les administrateurs et leurs relations à leurs mèls)	12 mois ALM	3

POUR VOTE

Demande hors co-financement université d'Angers - Pour transmission à ALM

Unité de recherche	École doctorale	Encadrant	Sujet de la thèse	Financement
CRCINA 7	BS	Yves Delneste	Implications de l'hyperexpression des protéines RAG dans les leucémies aiguës lymphoblastiques B de l'enfant réfractaires ou en rechute	50% CHU 50% ALM

AAP projets structurants ALM

L'engagement ALM en matière de soutien de la Recherche :

- Les dispositifs traditionnels (colloques, allocations doctorales, post-doctorales, appui à la recherche)



- **Les projets structurants** : projets pluriannuels de grande envergure (RFI , Connect Talents, EUR Lumomat, Objectif Végétal)

Modalités de fonctionnement : **enveloppe globale** validée par ALM pour la durée du projet **puis demandes de financement détaillées annuelles** .

Demandes à déposer pour le 04/06/2021

AAP projets structurants ALM

POUR INFORMATION

Demande de financement ALM 2021

Projet	Nature de la dépense	Montant de la dépense	Total
Angers TourismLab	GIS études touristiques Campus de la gastronomie (2ème versement direct à l'association)	10 000 € 20 000 €	30 000 €
TEC TOP	Post doctorant 12 mois (à partir du 01/11/2021) Environnement	45 600€ 4 400 €	50 000 €
EUR Lumomat	Doctorant Environnement Post-Doctorant Environnement	92 000 € 18 000 € 50 000 € 6 000 €	166 000 €

Montant total de la demande de financement : 246 000 €

Affaires Générales et Statutaires

• Changement de direction de l'école doctorale DSP – vote

- Suite à la démission du précédent directeur, Mme Cicile-Delfosse, directrice adjointe de l'ED DSP pour le site de Rennes, a été nommée directrice par intérim.
- Afin de pouvoir nommer un nouveau directeur ou une nouvelle directrice, l'Université de Rennes 1 a procédé à un appel à candidature pour la fonction de directeur de l'ED, et pour la fonction de directeur adjoint pour le site de Rennes.
- Mme Cicile-Delfosse a été l'unique candidate à la direction de l'ED.
- Le conseil de l'ED DSP réuni le 8 mars dernier a donné un avis favorable à sa nomination.
- Chaque établissement doit donner son avis sur cette candidature

POUR VOTE

Questions diverses

Calendrier

Prochaine Commission de la Recherche :

Lundi 28 juin (14h30)